

Flash N° 12

Des outils pour le praticien: site internet FOSUMOS

Forum
Suchtmedizin
Ostschweiz

FOSUMOS

Forum
Suchtmedizin
Ostschweiz

FOSUMOS

Handbuch

Editorial

Comme les «Flash addiction» précédents, notamment le numéro sur la consommation contrôlée (N° 11), ce numéro poursuit la volonté de diffuser des outils concrets à l'intention des médecins généralistes amenés à prendre en charge des personnes qui présentent une problématique addictive. Ils sont tirés du site www.fosumos.ch, un site dédié à la formation continue et la mise en réseau des professionnels des addictions en Suisse orientale. L'accès aux informations étant limité aux personnes familières avec l'allemand, nous avons extrait, traduit et adapté une partie du « Catalogue » afin de mettre à profit le contenu et la qualité du site. La pertinence des textes a été mesurée au regard de l'intérêt pour la pratique en Suisse Romande et de l'existence d'outils préexistants. Ces extraits constituent la partie théorique de ce flash, accessible sur www.romandieaddiction.ch, rubrique « Publications ». La vignette clinique illustre une partie des éléments extraits : la consommation de cocaïne et le permis de conduire.

Nous remercions les auteurs du site FOSUMOS de nous avoir autorisés à disposer de leurs textes pour enrichir le site français du CoRoMa.

« Lu pour vous » aborde la question de la consommation de substances par les femmes incarcérées et nous informe d'une «nouveau» dans le traitement médicamenteux de l'obésité.

Nous espérons que vous saurez apprécier la formule mi-électronique, mi-papier de ce flash et vous souhaitons bonne lecture. Merci de nous faire part de vos commentaires à l'adresse suivante : info@romandieaddiction.ch

Vignette clinique**Première consultation**

Il y a 10 jours, un dimanche matin à 9h30, Eric, 42 ans, a dû se soumettre à un contrôle de circulation de routine, sans avoir effectué de faute de conduite. Il rentrait d'une soirée tardive chez des amis où il était resté dormir quelques heures, le temps d'éliminer sa consommation d'alcool. L'alcotest était négatif, en revanche un test de salive pour la cocaïne était positif et une prise de sang a été effectuée à la permanence la plus proche.

Au vu du résultat de la salivette, il a été déclaré comme incapable¹ de conduire et sur présomption d'inaptitude, son permis lui a été retiré avec effet immédiat pour une durée indéterminée, en l'attente d'une visite médicale et d'une décision du service des automobiles. Il a appelé son amie pour qu'elle vienne le chercher et garer sa voiture et a eu une discussion houleuse avec elle, car elle ignorait tout de ses consommations de cocaïne.

Il vient vous voir pour éclaircir sa situation, vous informer du résultat positif de la prise de sang pour la détection de cocaïne et de la demande du Service des automobiles d'effectuer une expertise qui doit définir s'il est dépendant de la cocaïne ou pas et évaluer son aptitude à conduire. Il est mécontent, car il doit entamer sa franchise médicale pour vous voir et payer lui-même l'expertise.

Une anamnèse approfondie et un status physique sont effectués. Eric est en bonne santé générale, il a un emploi régulier, sans difficultés financières. Il consomme de la cocaïne en sniff de façon récréative pour se «mettre dans l'ambiance de la fête» et de l'alcool socialement. Le status ne démontre pas de lésion de la cloison nasale. Un bilan sanguin plus approfondi vous paraît inutile à ce stade.

Vous lui remettez des dépliants d'informations sur la cocaïne (http://www.sfa-isp.ch/DocUpload/id_cocaine.pdf) et la circulation routière (http://www.sfa-isp.ch/DocUpload/id_circulationroutiere.pdf). Vous soulignez l'intérêt d'un suivi pour l'éclaircir sur les questions légales, l'informer des risques de consommation de cocaïne et d'alcool et effectuer un ECG.

Commentaire de la première consultation

« Pas de chance ! » a-t-on envie de dire face à cette situation : Eric semblait consommer de manière festive, sans conséquences négatives jusqu'à ce contrôle et la dispute avec son amie. Il a été prudent en remettant au lendemain son retour de la soirée, un point positif de son sens des responsabilités que vous avez renforcé.

Il y a deux aspects à considérer dans ce suivi : médical et légal.

En tant que généraliste, cet incident représente une occasion d'aborder la question des consommations pour en retirer des bénéfices sur le plan de la santé d'Eric (bilan, information, prévention) ainsi que pour la relation de couple.

¹ La *capacité à conduire* désigne la faculté physique et psychique momentanée à conduire avec sûreté un véhicule. Elle se différencie de *l'inaptitude à conduire* qui implique que la personne est dépourvue, sur une longue durée, des caractéristiques physiques et mentales nécessaires pour conduire un véhicule (Favrat 04).

La loi sur la circulation routière a été modifiée en 2005 et a défini des valeurs seuils pour les drogues dans le sang. Au vu de son résultat positif, d'un point de vue légal, Eric était dans l'incapacité de conduire. Il aurait dû éviter de prendre le volant pendant plusieurs heures après la prise du produit. La durée exacte est difficile à définir, car cela dépend des habitudes de consommation et de la quantité de substance ingérée ! Sur la base d'une prise de sang avec un résultat positif pour la consommation de cocaïne, le permis de conduire peut être retiré préventivement. Lors d'un retrait de permis préventif et de doute sur l'aptitude à conduire (ce qui est le cas lors de suspicion de consommation de cocaïne ou de conduite sous son effet), une expertise est demandée pour définir s'il y a dépendance à la cocaïne. Si Eric devait être considéré comme dépendant à la cocaïne après l'expertise, il serait déclaré inapte à la conduite et devrait se soumettre à une période d'abstinence et de contrôles négatifs durant au moins six mois avant de pouvoir récupérer son permis.

L'expertise est quant à elle effectuée par un service spécialisé ou un médecin conseil, et en général pas par le médecin traitant, en raison de la relation thérapeutique.

Seconde consultation quatre semaines plus tard

L'ECG est normal.

Eric a vu le médecin et la psychologue de l'unité spécialisée du trafic qui a exclu une dépendance à la cocaïne. Il ne devra donc ni se soumettre à une période d'abstinence, ni aux contrôles d'urine réguliers (chez vous) pour la prouver. Bien entendu il est soulagé, car au vu de cette conclusion, son permis de conduire lui a déjà été rendu.

Vous reprenez cependant avec lui le fait que la prise de sang avait été positive plusieurs heures après la consommation. Il s'avère alors que cette dernière était supérieure à ce qu'il vous avait rapporté lors du premier rendez-vous. A plusieurs occasions, Eric avait en fait commencé à augmenter les quantités de cocaïne consommées de manière récréative.

En dépit du dénouement heureux de la question de son permis de conduire, vous lui proposez de reprendre rendez-vous pour explorer davantage sa consommation.

Commentaire de la seconde consultation

Cet épisode a donné l'occasion à Eric de se confronter à sa consommation qu'il commençait en fait à sous-estimer, voire banaliser. Pour la première fois dans son histoire, il a eu des conséquences négatives (relationnelles, légales et financières) de sa consommation.

Un suivi avec une approche motivationnelle peut permettre d'aborder par exemple les questions suivantes : Eric était-il en train d'augmenter les quantités de cocaïne ou de prendre davantage de risques ? Quels étaient les facteurs qui pouvaient le conduire à ces changements ? Comment l'accompagner pour revenir vers une consommation moins importante, voire l'arrêter complètement ?

Bibliographie et sites internet

EMCDDA insights N° 8, 2008, Drug use, impaired driving and traffic accidents,
<http://www.emcdda.europa.eu/>

Favrat B, Voegeli JP, 2004, Substances psycho-actives au volant : quelle conduite ?
Rev médicale de la Suisse romande, 124, 145-148.

www.fosumos.ch

Infodrogue Alcool drogues illégales, médicaments et circulation routière
http://www.sfa-isp.ch/DocUpload/id_circulationroutiere.pdf

Eléments théoriques

FOSUMOS

FOSUMOS (Forum Suchtmedizin Ostschweiz), un projet comparable au CoRoMa, couvre les cantons de Suisse orientale (SG, GR, GL, TG, AR, AI) et le Liechtenstein. Ses objectifs principaux sont de favoriser la formation continue des médecins généralistes dans le domaine des addictions et le travail en réseau.

Sur le site www.fosumos.ch, un « Catalogue » comporte de nombreuses informations sur les traitements des problématiques de mésusage ou dépendances aux substances psycho-actives, notamment : alcool, héroïne, cocaïne, cannabis, drogues de synthèse, médicaments et tabac.

Deux des extraits préparés dans le cadre de ce numéro sont communs aux substances. Les autres concernent l'héroïne, la cocaïne et le cannabis.

Ils sont téléchargeables sur le site www.romandieaddiction.ch, rubrique « Publications ».

Documents communs aux diverses substances

Questionnaire d'anamnèse de la situation sociale
Reconsommations ou rechute

Héroïne

Premières consultations en cas de dépendance aux opioïdes
Informations destinées aux patients sur la baisse de la tolérance

Cocaïne

Les deux premières consultations lors d'un usage de cocaïne
Types de patients consommateurs de cocaïne
Problèmes somatiques liés à l'usage de cocaïne
Les 4 phases d'un traitement ambulatoire
Conduite de véhicules et usage de cocaïne

Cannabis

Signes d'alerte d'un usage nocif de cannabis
Dépendance, tolérance et sevrage de cannabis
Toxicité et effets secondaires du cannabis
Détection du cannabis dans les urines et le sang
Psychose et cannabis
Le cannabis comme médicament
La prescription de THC en Suisse
Conduite de véhicules et usage de cannabis

Conclusion

En dépit d'une reconnaissance de plus en plus importante du rôle du généraliste pour le suivi des personnes concernées par une telle problématique, les efforts pour diffuser et leur mettre à disposition des outils en ce sens sont à poursuivre. Les barrières linguistiques et les difficultés de collaborations entre professionnels peuvent concourir à limiter l'accès de ressources utiles et de grande qualité parfois. Traduire et diffuser une production de collègues d'un même pays est témoin donc d'une démarche de collaboration, tout comme celle espérée de la production et de la publication d'outils de manière collective.

Lu pour vous**Promesse dans le traitement médicamenteux de l'obésité**

Un médicament promet aux obèses de perdre du poids sans ordonnance, S. Blanchard, Le Monde 7 février 09

La nouveauté dans le traitement médicamenteux de l'obésité ne réside pas tant dans son nom, connu des praticiens : le Xenical® (Orlistat), mais dans le fait qu'il est appelé à être en vente libre dans les pharmacies françaises dès le mois de mai.

La dose du médicament s'allège (60 mg au lieu de 120mg), dans la ligne de ce qu'il promet : une baisse de poids de 5-10% au terme d'une année de traitement. D'où les risques de dérives : l'attrait de clients qui souhaitent diminuer leur poids sans modifier leurs habitudes, l'ignorance de la complexité du suivi des personnes concernées par l'obésité et l'entretien de la croyance de « pilule » miracle pour traiter l'obésité.

Changements dans les consommations de substances au cours de l'incarcération

Changes in womens's use of illicit drugs following imprisonment, 2009, Plugge E, Yudkin P, Douglas N, *Addiction* 104 : 215-222.

Cette étude longitudinale effectuée en Angleterre mérite d'être saluée à double titre : d'une part elle porte sur un collectif de 505 femmes alors que la majorité des études conduites précédemment concernaient les hommes, d'autre part elle donne un regard plus précis sur un sujet souvent flou et extrapolé : les consommations durant l'incarcération.

Un questionnaire sur la consommation durant les six mois précédant l'incarcération et des tests d'urine ont été proposés lors de l'incarcération ; un second questionnaire a été effectué un mois plus tard, au cours de l'incarcération.

Bien entendu, dans ce type d'étude, les résultats sont fortement conditionnés par le contexte, en particulier la disponibilité de traitement de substitution, de programmes d'échanges de seringues et des habitudes de prescriptions médicamenteuses. Dans ce cadre précis, la substitution était disponible pour une durée de 15 jours (sevrage dégressif) lors de dépendance à l'héroïne et maintenue pour les femmes enceintes. Un sevrage de benzodiazépines était également instauré.

Les résultats ont montré : une consommation quotidienne d'au moins une substance illégale par 53% des femmes avant l'incarcération, une baisse globale de cet usage (14% continuaient) et des changements dans les substances consommées : moins de crack ou d'héroïne, mais davantage de benzodiazépines ou de traitements de substitution détournés. Les polyconsommations ont également baissé. En revanche, pour 7 des 106 femmes qui ne reportaient pas un usage quotidien avant l'incarcération, la consommation était devenue quotidienne lors du premier mois d'incarcération. L'usage par voie intraveineuse a concerné 1.8% des femmes (contre 51% dans la semaine précédent l'incarcération), sans partage de matériel, en l'absence de programme d'échange de seringues.

Annonces de congrès

Les formations proposées par le GREA sous
www.grea.ch/dossiers/Infos/evenements.html

à noter:

-le lundi 20 avril : La co-dépendance chez les professionnels: une addiction en miroir ?

-le jeudi 30 avril : AG du GREA et conférences sur « Le futur des politiques drogue en Suisse et en Europe: au delà des 4 piliers »

-le vendredi 15 mai : Jeunes et Alcool, un cocktail explosif?

-le lundi 8 juin : Travailler avec les émotions dans le suivi des usagers

-4 juin 2009 : journée nationale Infodrog «Migration et dépendances»

www.infodrog.ch

-1 au 4 juillet 2009 : CLAT 5, 5e Conférence Latine concernant la Réduction des Risques à Porto, Portugal www.clat5.org

-24-25 septembre 2009: 1st International Symposium on Hepatitis care in substance users, Arud, Zürich. www.arud.ch/symposium/

-jeudi 8 octobre 2009: 11me journée Coroma, à Montreux. Détails suivront mais merci de réserver déjà cette date

- 13 novembre 2009 : Swiss Addiction Research Day, à Bâle. www.ssam.ch

-19 novembre 2009 : Journée nationale sur l'alcool, sur le thème : univers masculin et alcool. www.journee-problemes-alcool.ch/

Infos - Nouveautés

Swiss Addiction Research Award.

La Société Suisse de Médecine de l'Addiction va décerner un prix à des chercheurs suisses pour des projets de recherche innovateurs (cliniques et fondamentaux) dans le domaine des addictions tous les deux ans (5'000 FS). Détails pour la soumission sous <http://www.ssam.ch/SSAM/node/208>

Le rapport annuel de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies et disponible en ligne <http://www.emcdda.europa.eu/publications/annual-report/2008>

Ce Flash a été préparé par Catherine Ritter et Barbara Broers pour le Collège Romand de la Médecine de l'Addiction : info@romandieaddiction.ch.

La vignette a été réalisée en collaboration avec Patrick Forel et Bernard Favrat.